

## CHAPITRE XXVII

### DEMANDEZ ET VOUS OBTIENDREZ.

Qualités de la prière. — Efficacité de la prière. — Action de la prière. Transmission de la pensée. — Prières intelligibles. — De la prière pour les morts et les Esprits souffrants. — *Instructions des Esprits* : Manière de prier. — Bonheur de la prière.

#### Qualités de la prière.

1. Lorsque vous priez, ne ressemblez pas aux hypocrites qui affectent de prier en se tenant debout dans les synagogues et aux coins des rues pour être vus des hommes. Je vous dis en vérité, ils ont reçu leur récompense. — Mais lorsque vous voudrez prier, entrez dans votre chambre, et la porte étant fermée, priez votre Père dans le secret ; et votre Père, qui voit ce qui se passe dans le secret, vous en rendra la récompense.

N'affectez point de prier beaucoup dans vos prières, comme font les Païens, qui s'imaginent que c'est par la multitude des paroles qu'ils sont exaucés. — Ne vous rendez donc pas semblables à eux, parce que votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez. (Saint Matthieu, ch. vi, v. de 5 à 8.)

2. Lorsque vous vous présentez pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Père, qui est dans les cieux, vous pardonne aussi vos péchés. — Si vous ne pardonnez, votre Père, qui est dans les cieux, ne vous pardonnera point non plus vos péchés. (Saint Marc, ch. xi, v. 25, 26.)

3. Il dit aussi cette parabole à quelques-uns qui mettaient

leur confiance en eux-mêmes, comme étant justes, et méprisaient les autres :

Deux hommes montèrent au temple pour prier ; l'un était pharisien et l'autre publicain. — Le pharisien, se tenant debout, priait ainsi en lui-même : Mon Dieu, je vous rends grâce de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes et adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine ; je donne la dîme de tout ce que je possède.

Le publicain, au contraire, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel ; mais il frappait sa poitrine, en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur.

Je vous déclare que celui-ci s'en retourna chez lui justifié, et non pas l'autre ; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. (Saint Luc, chap. xviii, v. de 9 à 14.)

4. Les qualités de la prière sont clairement définies par Jésus ; lorsque vous priez, dit-il, ne vous mettez point en évidence, mais priez dans le secret ; n'affectez point de prier beaucoup, car ce n'est pas par la multiplicité des paroles que vous serez exaucés, mais par leur sincérité ; avant de prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, car la prière ne saurait être agréable à Dieu si elle ne part d'un cœur purifié de tout sentiment contraire à la charité ; priez enfin avec humilité, comme le publicain, et non avec orgueil, comme le pharisien ; examinez vos défauts et non vos qualités, et si vous vous comparez aux autres, cherchez ce qu'il y a de mal en vous. (Ch. x, n<sup>os</sup> 7 et 8.)

#### **Efficacité de la prière.**

5. Quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et il vous sera accordé. (Saint Marc, ch. xi, v. 24.)

6. Il y a des gens qui contestent l'efficacité de la prière, et ils se fondent sur ce principe que, Dieu connaissant nos besoins, il est superflu de les lui exposer. Ils ajoutent encore que, tout s'enchaînant dans l'univers par des lois éternelles, nos vœux ne peuvent changer les décrets de Dieu.

Sans aucun doute, il y a des lois naturelles et immuables que Dieu ne peut abroger selon le caprice de chacun; mais de là à croire que toutes les circonstances de la vie sont soumises à la fatalité, la distance est grande. S'il en était ainsi, l'homme ne serait qu'un instrument passif, sans libre arbitre et sans initiative. Dans cette hypothèse, il n'aurait qu'à courber la tête sous le coup de tous les événements, sans chercher à les éviter; il n'aurait pas dû chercher à détourner la foudre. Dieu ne lui a pas donné le jugement et l'intelligence pour ne pas s'en servir, la volonté pour ne pas vouloir, l'activité pour rester dans l'inaction. L'homme étant libre d'agir dans un sens ou dans un autre, ses actes ont pour lui-même et pour autrui des conséquences subordonnées à ce qu'il fait ou ne fait pas; par son initiative, il y a donc des événements qui échappent forcément à la fatalité, et qui ne détruisent pas plus l'harmonie des lois universelles, que l'avance ou le retard de l'aiguille d'une pendule ne détruit la loi du mouvement sur laquelle est établi le mécanisme. Dieu peut donc accéder à certaines demandes sans déroger à l'immuabilité des lois qui régissent l'ensemble, son accession restant toujours subordonnée à sa volonté.

7. Il serait illogique de conclure de cette maxime :  
« Quoi que ce soit que vous demandiez par la prière,

il vous sera accordé, » qu'il suffit de demander pour obtenir, et injuste d'accuser la Providence si elle n'accède pas à toute demande qui lui est faite, car elle sait mieux que nous ce qui est pour notre bien. Ainsi en est-il d'un père sage qui refuse à son enfant les choses contraires à l'intérêt de celui-ci. L'homme, généralement, ne voit que le présent; or, si la souffrance est utile à son bonheur futur, Dieu le laissera souffrir, comme le chirurgien laisse le malade souffrir d'une opération qui doit amener la guérison.

Ce que Dieu lui accordera, s'il s'adresse à lui avec confiance, c'est le courage, la patience et la résignation. Ce qu'il lui accordera encore, ce sont les moyens de se tirer lui-même d'embaras, à l'aide des idées qu'il lui fait suggérer par les bons Esprits, lui en laissant ainsi le mérite; il assiste ceux qui s'aident eux-mêmes, selon cette maxime : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » et non ceux qui attendent tout d'un secours étranger sans faire usage de leurs propres facultés; mais la plupart du temps on préférerait être secouru par un miracle sans avoir rien à faire. (Ch. xxv, n° 4 et suiv.)

8. Prenons un exemple. Un homme est perdu dans un désert; il souffre horriblement de la soif; il se sent défaillir, se laisse tomber à terre; il prie Dieu de l'assister, et attend; mais aucun ange ne vient lui apporter à boire. Cependant un bon Esprit lui *suggère* la pensée de se lever, de suivre un des sentiers qui se présentent devant lui; alors par un mouvement machinal, rassemblant ses forces, il se lève et marche à l'aventure. Arrivé sur une hauteur, il découvre au loin un ruisseau; à cette vue il reprend courage. S'il a la foi, il s'écriera : « Merci, mon Dieu, de la pensée que vous

m'avez inspirée, et de la force que vous m'avez donnée. » S'il n'a pas la foi, il dira : « Quelle bonne pensée j'ai eue là ! Quelle *chance* j'ai eue de prendre le sentier de droite plutôt que celui de gauche ; le hasard nous sert vraiment bien quelquefois ! Combien je me félicite de *mon* courage et de ne m'être pas laissé abattre ! »

Mais, dira-t-on, pourquoi le bon Esprit ne lui a-t-il pas dit clairement : « Suis ce sentier, et au bout tu trouveras ce dont tu as besoin ? » Pourquoi ne s'est-il pas montré à lui pour le guider et le soutenir dans sa défaillance ? De cette manière il l'aurait convaincu de l'intervention de la Providence. C'était d'abord pour lui apprendre qu'il faut s'aider soi-même et faire usage de ses propres forces. Puis, par l'incertitude, Dieu met à l'épreuve la confiance en lui et la soumission à sa volonté. Cet homme était dans la situation d'un enfant qui tombe, et qui, s'il aperçoit quelqu'un, crie et attend qu'on vienne le relever ; s'il ne voit personne, il fait des efforts et se révèle tout seul.

Si l'ange qui accompagna Tobie lui eût dit : « Je suis envoyé par Dieu pour te guider dans ton voyage et te préserver de tout danger, » Tobie n'aurait eu aucun mérite ; se fiant sur son compagnon, il n'aurait même pas eu besoin de penser ; c'est pourquoi l'ange ne s'est fait connaître qu'au retour.

**Action de la prière. Transmission de la pensée.**

9. La prière est une invocation ; par elle on se met en rapport de pensée avec l'être auquel on s'adresse. Elle peut avoir pour objet une demande, un remerciement ou une glorification. On peut prier pour soi-même ou pour autrui, pour les vivants ou pour les morts.

Les prières adressées à Dieu sont entendues des Esprits chargés de l'exécution de ses volontés ; celles qui sont adressées aux bons Esprits sont reportées à Dieu. Lorsqu'on prie d'autres êtres que Dieu, ce n'est qu'à titre d'intermédiaires, d'intercesseurs, car rien ne peut se faire sans la volonté de Dieu.

40. Le Spiritisme fait comprendre l'action de la prière en expliquant le mode de transmission de la pensée, soit que l'être prié vienne à notre appel, soit que notre pensée lui parvienne. Pour se rendre compte de ce qui se passe en cette circonstance, il faut se représenter tous les êtres incarnés et désincarnés plongés dans le fluide universel qui occupe l'espace, comme ici-bas nous le sommes dans l'atmosphère. Ce fluide reçoit une impulsion de la volonté ; c'est le véhicule de la pensée, comme l'air est le véhicule du son, avec cette différence que les vibrations de l'air sont circonscrites, tandis que celles du fluide universel s'étendent à l'infini. Lors donc que la pensée est dirigée vers un être quelconque, sur la terre ou dans l'espace, d'incarné à désincarné, ou de désincarné à incarné, un courant fluidique s'établit de l'un à l'autre, transmettant la pensée, comme l'air transmet le son.

L'énergie du courant est en raison de celle de la pensée et de la volonté. C'est ainsi que la prière est entendue des Esprits à quelque endroit qu'ils se trouvent, que les Esprits communiquent entre eux, qu'ils nous transmettent leurs inspirations, que des rapports s'établissent à distance entre les incarnés.

Cette explication est surtout en vue de ceux qui ne comprennent pas l'utilité de la prière purement mystique ; elle n'a point pour but de matérialiser la prière,

mais d'en rendre l'effet intelligible, en montrant qu'elle peut avoir une action directe et effective; elle n'en reste pas moins subordonnée à la volonté de Dieu, juge suprême en toutes choses, et qui seul peut rendre son action efficace.

11. Par la prière, l'homme appelle à lui le concours des bons Esprits qui viennent le soutenir dans ses bonnes résolutions, et lui inspirer de bonnes pensées; il acquiert ainsi la force morale nécessaire pour vaincre les difficultés et rentrer dans le droit chemin s'il en est écarté; et par là aussi il peut détourner de lui les maux qu'il s'attirerait par sa propre faute. Un homme, par exemple, voit sa santé ruinée par les excès qu'il a commis, et traîne, jusqu'à la fin de ses jours, une vie de souffrance; a-t-il droit de se plaindre s'il n'obtient pas sa guérison? Non; car il aurait pu trouver dans la prière la force de résister aux tentations.

12. Si l'on fait deux parts des maux de la vie, l'une de ceux que l'homme ne peut éviter, l'autre des tribulations dont il est lui-même la première cause par son incurie et ses excès (chap. v, n° 4), on verra que celle-ci l'emporte de beaucoup en nombre sur la première. Il est donc bien évident que l'homme est l'auteur de la plus grande partie de ses afflictions, et qu'il se les épargnerait s'il agissait toujours avec sagesse et prudence.

Il n'est pas moins certain que ces misères sont le résultat de nos infractions aux lois de Dieu, et que si nous observions ponctuellement ces lois, nous serions parfaitement heureux. Si nous ne dépassions pas la limite du nécessaire dans la satisfaction de nos besoins, nous n'aurions pas les maladies qui sont la suite des

excès, et les vicissitudes qu'entraînent ces maladies; si nous mettions des bornes à notre ambition, nous ne craindrions pas la ruine; si nous ne voulions pas monter plus haut que nous ne le pouvons, nous ne craindrions pas de tomber; si nous étions humbles, nous ne subirions pas les déceptions de l'orgueil abaissé; si nous pratiquions la loi de charité, nous ne serions ni médisants, ni envieux, ni jaloux, et nous éviterions les querelles et les dissensions; si nous ne faisons de mal à personne, nous ne craindrions pas les vengeances, etc.

Admettons que l'homme ne puisse rien sur les autres maux; que toute prière soit superflue pour s'en préserver, ne serait-ce pas déjà beaucoup d'être affranchi de tous ceux qui proviennent de son fait? Or, ici l'action de la prière se conçoit aisément, parce qu'elle a pour effet d'appeler l'inspiration salutaire des bons Esprits, de leur demander la force de résister aux mauvaises pensées dont l'exécution peut nous être funeste. Dans ce cas, *ce n'est pas le mal qu'ils détournent, c'est nous-mêmes qu'ils détournent de la pensée qui peut causer le mal; ils n'entravent en rien les décrets de Dieu, ils ne suspendent point le cours des lois de la nature, c'est nous qu'ils empêchent d'enfreindre ces lois, en dirigeant notre libre arbitre; mais ils le font à notre insu, d'une manière occulte, pour ne pas enchaîner notre volonté.* L'homme se trouve alors dans la position de celui qui sollicite de bons conseils et les met en pratique, mais qui est toujours libre de les suivre ou non; Dieu veut qu'il en soit ainsi pour qu'il ait la responsabilité de ses actes et lui laisser le mérite du choix entre le bien et le mal. C'est là ce que l'homme est toujours certain d'obtenir s'il le demande avec ferveur, et ce à quoi peuvent

surtout s'appliquer ces paroles : « Demandez et vous obtiendrez. »

L'efficacité de la prière, même réduite à cette proportion, n'aurait-elle pas un résultat immense ? Il était réservé au Spiritisme de nous prouver son action par la révélation des rapports qui existent entre le monde corporel et le monde spirituel. Mais là ne se bornent pas seulement ses effets.

La prière est recommandée par tous les Esprits; renoncer à la prière, c'est méconnaître la bonté de Dieu; c'est renoncer pour soi-même à leur assistance, et pour les autres au bien qu'on peut leur faire.

13. En accédant à la demande qui lui est adressée, Dieu a souvent en vue de récompenser l'intention, le dévouement et la foi de celui qui prie; voilà pourquoi la prière de l'homme de bien a plus de mérite aux yeux de Dieu, et toujours plus d'efficacité, car l'homme vicieux et mauvais ne peut prier avec la ferveur et la confiance que donne seul le sentiment de la vraie piété. Du cœur de l'égoïste, de celui qui prie des lèvres, ne sauraient sortir que *des mots*, mais non les élans de charité qui donnent à la prière toute sa puissance. On le comprend tellement que, par un mouvement instinctif, on se recommande de préférence aux prières de ceux dont on sent que la conduite doit être agréable à Dieu, parce qu'ils en sont mieux écoutés.

14. Si la prière exerce une sorte d'action magnétique, on pourrait en croire l'effet subordonné à la puissance fluidique; or il n'en est point ainsi. Puisque les Esprits exercent cette action sur les hommes, ils suppléent, quand cela est nécessaire, à l'insuffisance de celui qui

prie, soit en agissant directement *en son nom*, soit en lui donnant momentanément une force exceptionnelle, lorsqu'il est jugé digne de cette faveur, ou que la chose peut être utile.

L'homme qui ne se croit pas assez bon pour exercer une influence salutaire ne doit pas s'abstenir de prier pour autrui, par la pensée qu'il n'est pas digne d'être écouté. La conscience de son infériorité est une preuve d'humilité toujours agréable à Dieu, qui tient compte de l'intention charitable qui l'anime. Sa ferveur et sa confiance en Dieu sont un premier pas vers le retour au bien dans lequel les bons Esprits sont heureux de l'encourager. La prière qui est repoussée est celle de *l'orgueilleux qui a foi en sa puissance et ses mérites, et croit pouvoir se substituer à la volonté de l'Éternel.*

45. La puissance de la prière est dans la pensée; elle ne tient ni aux paroles, ni au lieu, ni au moment où on la fait. On peut donc prier partout et à toute heure, seul ou en commun. L'influence du lieu ou du temps tient aux circonstances qui peuvent favoriser le recueillement. *La prière en commun a une action plus puissante quand tous ceux qui prient s'associent de cœur à une même pensée et ont un même but, car c'est comme si beaucoup crient ensemble et à l'unisson; mais qu'importe d'être réunis en grand nombre si chacun agit isolément et pour son compte personnel! Cent personnes réunies peuvent prier comme des égoïstes, tandis que deux ou trois, unies dans une commune aspiration, prient comme de véritables frères en Dieu, et leur prière aura plus de puissance que celle des cent autres. (Ch. XXVIII, n° 4, 5.)*

**Prières intelligibles.**

16. Si je n'entends pas ce que signifient les paroles, je serai barbare à celui à qui je parle, et celui qui me parle me sera barbare. — *Si je prie en une langue que je n'entends pas*, mon cœur prie, mais mon intelligence est sans fruit. — Si vous ne louez Dieu que du cœur, comment un homme du nombre de ceux qui n'entendent que leur propre langue répondra-t-il *amen*, à la fin de votre action de grâce, *puisqu'il n'entend pas ce que vous dites?* — Ce n'est pas que votre action ne soit bonne, mais *les autres n'en sont pas édifiés.* (Saint Paul, I<sup>re</sup> aux Corinth., ch. xiv, v. 11, 14, 16, 17.)

17. La prière n'a de valeur que par la pensée qu'on y attache; or il est impossible d'attacher une pensée à ce que l'on ne comprend pas, car ce que l'on ne comprend pas ne peut toucher le cœur. Pour l'immense majorité, les prières en une langue incomprise ne sont que des assemblages de mots qui ne disent rien à l'esprit. Pour que la prière touche, il faut que chaque mot réveille une idée, et si on ne la comprend pas, elle ne peut en réveiller aucune. On la répète comme une simple formule qui a plus ou moins de vertu selon le nombre de fois qu'elle est répétée; beaucoup prient par devoir, quelques-uns même pour se conformer à l'usage; c'est pourquoi ils se croient quittes quand ils ont dit une prière un nombre de fois déterminé et dans tel ou tel ordre. Dieu lit au fond des cœurs; il voit la pensée et la sincérité, et c'est le rabaisser de le croire plus sensible à la forme qu'au fond. (Ch. xxviii, n<sup>o</sup> 2.)

**De la prière pour les morts et les Esprits souffrants.**

18 La prière est réclamée par les Esprits souffrants; elle leur est utile, parce qu'en voyant qu'on pense à eux.

ils se sentent moins délaissés, ils sont moins malheureux. Mais la prière a sur eux une action plus directe : elle relève leur courage, excite en eux le désir de s'élever par le repentir et la réparation, et peut les détourner de la pensée du mal ; c'est en ce sens qu'elle peut non-seulement alléger, mais abréger leurs souffrances. (Voyez : *Ciel et Enfer*, 2<sup>e</sup> partie : Exemples.)

49. Certaines personnes n'admettent pas la prière pour les morts, parce que, dans leur croyance, il n'y a pour l'âme que deux alternatives : être sauvée ou condamnée aux peines éternelles, et que, dans l'un et l'autre cas, la prière est inutile. Sans discuter la valeur de cette croyance, admettons pour un instant la réalité de peines éternelles et irrémédiables, et que nos prières soient impuissantes pour y mettre un terme. Nous demandons si, dans cette hypothèse, il est logique, il est charitable, il est chrétien de rejeter la prière pour les réprouvés ? Ces prières, tout impuissantes qu'elles seraient pour les délivrer, ne sont-elles pas pour eux une marque de pitié qui peut adoucir leur souffrance ? Sur la terre, lorsqu'un homme est condamné à perpétuité, alors même qu'il n'y aurait aucun espoir d'obtenir sa grâce, est-il défendu à une personne charitable d'aller soutenir ses fers pour lui en alléger le poids ? Lorsque quelqu'un est atteint d'un mal incurable faut-il, parce qu'il n'offre aucun espoir de guérison, l'abandonner sans aucun soulagement ? Songez que parmi les réprouvés peut se trouver une personne qui vous a été chère, un ami, peut-être un père, une mère ou un fils, et parce que, selon vous, il ne pourrait espérer sa grâce, vous lui refuseriez un verre d'eau pour étancher sa soif ? un baume pour sécher ses plaies ? Vous ne feriez pas pour

lui ce que vous feriez pour un galérien ? Vous ne lui donneriez pas un témoignage d'amour, une consolation ? Non, cela ne serait pas chrétien. Une croyance qui dessèche le cœur ne peut s'allier avec celle d'un Dieu qui met au premier rang des devoirs l'amour du prochain.

La non-éternité des peines n'implique point la négation d'une pénalité temporaire, car Dieu, dans sa justice, ne peut confondre le bien et le mal ; or nier, dans ce cas, l'efficacité de la prière serait nier l'efficacité de la consolation, des encouragements et des bons conseils ; ce serait nier la force que l'on puise dans l'assistance morale de ceux qui nous veulent du bien.

20. D'autres se fondent sur une raison plus spécieuse : l'immutabilité des décrets divins. Dieu, disent-ils, ne peut changer ses décisions à la demande de ses créatures ; sans cela rien ne serait stable dans le monde. L'homme n'a donc rien à demander à Dieu, il n'a qu'à se soumettre et à l'adorer.

Il y a dans cette idée une fausse application de l'immutabilité de la loi divine, ou mieux, ignorance de la loi en ce qui concerne la pénalité future. Cette loi est révélée par les Esprits du Seigneur, aujourd'hui que l'homme est mûr pour comprendre ce qui, dans la foi, est conforme ou contraire aux attributs divins.

Selon le dogme de l'éternité absolue des peines, il n'est tenu au coupable aucun compte de ses regrets ni de son repentir ; pour lui, tout désir de s'améliorer est superflu : il est condamné à rester dans le mal à perpétuité. S'il est condamné pour un temps déterminé, la peine cessera quand le temps sera expiré ; mais qui dit qu'alors il sera revenu à de meilleurs sentiments ? qui dit qu'à l'exemple de beaucoup de condamnés de la

terre, à leur sortie de prison, il ne sera pas aussi mauvais qu'auparavant? Dans le premier cas, ce serait maintenir dans la douleur du châtimeut un homme revenu au bien ; dans le second, gracier celui qui est resté coupable. La loi de Dieu est plus prévoyante que cela ; toujours juste, équitable et miséricordieuse, elle ne fixe aucune durée à la peine, quelle qu'elle soit ; elle se résume ainsi :

21. « L'homme subit toujours la conséquence de ses fautes ; il n'est pas une seule infraction à la loi de Dieu qui n'ait sa punition.

« La sévérité du châtimeut est proportionnée à la gravité de la faute.

« La durée du châtimeut pour toute faute quelconque est indéterminée ; elle est subordonnée au repentir du coupable et à son retour au bien ; la peine dure autant que l'obstination dans le mal ; elle serait perpétuelle si l'obstination était perpétuelle ; elle est de courte durée si le repentir est prompt.

« Dès que le coupable crie miséricorde ! Dieu l'entend et lui envoie l'espérance. Mais le simple regret du mal ne suffit pas : il faut la réparation ; c'est pourquoi le coupable est soumis à de nouvelles épreuves dans lesquelles il peut, toujours par sa volonté, faire le bien en réparation du mal qu'il a fait.

« L'homme est ainsi constamment l'arbitre de son propre sort ; il peut abrégier son supplice ou le prolonger indéfiniment ; son bonheur ou son malheur dépend de sa volonté de faire le bien. »

Telle est la loi ; loi *immuable* et conforme à la bonté et à la justice de Dieu.

L'Esprit coupable et malheureux peut ainsi toujours se sauver lui-même : la loi de Dieu lui dit à quelle condition il peut le faire. Ce qui lui manque le plus souvent, c'est la volonté, la force, le courage ; si, par nos prières, nous lui inspirons cette volonté, si nous le soutenons et l'encourageons ; si, par nos conseils, nous lui donnons les lumières qui lui manquent, *au lieu de solliciter Dieu de déroger à sa loi, nous devenons les instruments pour l'exécution de sa loi d'amour et de charité, à laquelle il nous permet ainsi de participer en donnant nous-mêmes une preuve de charité.* (Voyez, *Ciel et Enfer*, 1<sup>re</sup> partie, ch. IV, VII, VIII.)

#### INSTRUCTIONS DES ESPRITS.

##### Manière de prier.

22. Le premier devoir de toute créature humaine, le premier acte qui doit signaler pour elle le retour à la vie active de chaque jour, c'est la prière. Vous priez presque tous, mais combien peu savent prier ! Qu'importe au Seigneur les phrases que vous reliez les unes aux autres machinalement, parce que vous en avez l'habitude, que c'est un devoir que vous remplissez, et que, comme tout devoir, il vous pèse.

La prière du chrétien, du *Spirite* de quelque culte que ce soit, doit être faite dès que l'Esprit a repris le joug de la chair ; elle doit s'élever aux pieds de la majesté divine avec humilité, avec profondeur, dans un élan de reconnaissance pour tous les bienfaits accordés jusqu'à ce jour : pour la nuit écoulée et pendant laquelle il vous a été permis, quoique à votre insu, de retourner près de vos amis, de vos guides, pour puiser dans leur con-

tact plus de force et de persévérance. Elle doit s'élever humble aux pieds du Seigneur, pour lui recommander votre faiblesse, lui demander son appui, son indulgence, sa miséricorde. Elle doit être profonde, car c'est votre âme qui doit s'élever vers le Créateur, qui doit se transfigurer comme Jésus au Thabor, et parvenir blanche et rayonnante d'espoir et d'amour.

Votre prière doit renfermer la demande des grâces dont vous avez besoin, mais un besoin réel. Inutile donc de demander au Seigneur d'abrégier vos épreuves, de vous donner les joies et la richesse; demandez-lui de vous accorder les biens plus précieux de la patience, de la résignation et de la foi. Ne dites point, comme cela arrive à beaucoup d'entre vous : « Ce n'est pas la peine de prier, puisque Dieu ne m'exauce pas. » Que demandez-vous à Dieu, la plupart du temps ? Avez-vous souvent pensé à lui demander votre amélioration morale ? Oh ! non, très-peu ; mais vous songez plutôt à lui demander *la réussite dans vos entreprises terrestres*, et vous vous êtes écriés : « Dieu ne s'occupe pas de nous ; s'il s'en occupait, il n'y aurait pas tant d'injustices. » Insensés ! ingrats ! si vous descendiez dans le fond de votre conscience, vous trouveriez presque toujours en vous-mêmes le point de départ des maux dont vous vous plaignez ; demandez donc, avant toutes choses, votre amélioration, et vous verrez quel torrent de grâces et de consolations se répandra sur vous. (Ch. v, n° 4.)

Vous devez prier sans cesse, sans pour cela vous retirer dans votre oratoire ou vous jeter à genoux dans les places publiques. La prière de la journée, c'est l'accomplissement de vos devoirs, de vos devoirs sans exception, de quelque nature qu'ils soient. N'est-ce un acte d'amour envers le Seigneur que d'assister vos

frères dans un besoin quelconque, moral ou physique ? N'est-ce pas faire un acte de reconnaissance que d'élever votre pensée vers lui quand un bonheur vous arrive, qu'un accident est évité, qu'une contrariété même vous effleure seulement, si vous dites par la pensée : *Soyez béni, mon Père !* N'est-ce pas un acte de contrition que de vous humilier devant le juge suprême quand vous sentez que vous avez failli, ne fût-ce que par une pensée fugitive, et de lui dire : *Pardonnez-moi, mon Dieu, car j'ai péché (par orgueil, par égoïsme ou par manque de charité); donnez-moi la force de ne plus faillir et le courage de réparer ?*

Ceci est indépendant des prières régulières du matin et du soir, et des jours consacrés ; mais, comme vous le voyez, la prière peut être de tous les instants, sans apporter aucune interruption à vos travaux ; ainsi dite, elle les sanctifie, au contraire. Et croyez bien qu'une seule de ces pensées partant du cœur est plus écoutée de votre Père céleste que les longues prières dites par habitude, souvent sans cause déterminante, et auxquelles *l'heure convenue vous rappelle machinalement.* (V. MONOD. Bordeaux, 1862.)

#### Bonheur de la prière.

23. Venez, vous qui voulez croire : les Esprits célestes accourent et viennent vous annoncer de grandes choses ; Dieu, mes enfants, ouvre ses trésors pour vous donner tous ses bienfaits. Hommes incrédules ! si vous saviez combien la foi fait de bien au cœur et porte l'âme au repentir et à la prière ! La prière ! ah ! combien sont touchantes les paroles qui sortent de la bouche à l'heure où l'on prie ! La prière, c'est la rosée divine qui détruit

la trop grande chaleur des passions; fille aînée de la foi, elle nous mène dans le sentier qui conduit à Dieu. Dans le recueillement et la solitude, vous êtes avec Dieu; pour vous, plus de mystère : il se dévoile à vous. Apôtres de la pensée, pour vous c'est la vie; votre âme se détache de la matière et roule dans ces mondes infinis et éthérés que les pauvres humains méconnaissent.

Marchez, marchez dans les sentiers de la prière, et vous entendrez les voix des anges. Quelle harmonie! Ce n'est plus le bruit confus et les accents criards de la terre; ce sont les lyres des archanges; ce sont les voix douces et suaves des séraphins, plus légères que les brises du matin quand elles se jouent dans la feuillée de vos grands bois. Dans quelles délices ne marcherez-vous pas! vos langues ne pourront définir ce bonheur, tant il entrera par tous les pores, tant la source à laquelle on boit en priant est vive et rafraîchissante! Douces voix, enivrants parfums que l'âme entend et savoure quand elle s'élançe dans ces sphères inconnues et habitées par la prière! Sans mélange de désirs charnels, toutes les aspirations sont divines. Et vous aussi, priez comme Christ portant sa croix du Golgotha au Calvaire; portez votre croix, et vous sentirez les douces émotions qui passaient dans son âme, quoique chargé d'un bois infamant; il allait mourir, mais pour vivre de la vie céleste dans le séjour de son Père. (SAINT AUGUSTIN. Paris, 1864.)

---